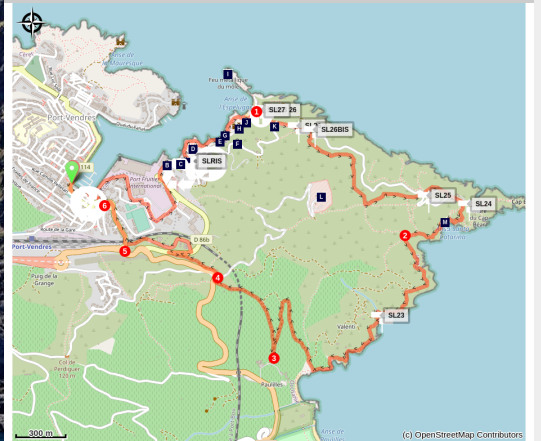


# Tour du Cap Béar

Côte Vermeille - PORT- VENDRES



Cap Béar (Frédéric Hédelin)

*Cette randonnée au départ de Port-Vendres se déroule sur le site du Cap Béar où de sublimes vues sur la côte vous attendent.*

Promenade, accessible au plus grand nombre, à la découverte d'une partie de Port-Vendres et des paysages autour du cap Béar. Vue sur le Fort Saint Elme. Le Fort Béar est sur le chemin !

## Infos pratiques

---

Pratique : Pédestre

---

Durée : 3 h

---

Longueur : 9.5 km

---

Dénivelé positif : 104494 m

---

Difficulté : Facile

---

Type : Boucle

# Itinéraire

Départ : BIT de Port-Vendres


Arrivée : BIT de Port-Vendres

Départ : Office de Tourisme de Port-Vendres. Prendre la direction de la Jetée, contourner le port en suivant le balisage du sentier du littoral

1. Arrivé à l'anse de la jetée, prendre à droite le chemin qui monte en direction du Fort Béar. Basculer après le défilé de rocher sur le sentier jusqu'au chemin des vignes.
2. Tourner à gauche et se rendre au Mas Valcros (Mas Pams).
3. A l'entrée du Mas, prendre le chemin qui monte au Col de les Portes (sur la droite).
4. Au col, descendre sur le sentier vers une zone industrielle. Continuer le sentier jusqu'à l'Hôtel des Cèdres.
5. Descendre sur la route de Banyuls.
6. Tourner à droite pour rejoindre le Quai François Joly jusqu'à l'Office de Tourisme.

# Sur votre chemin...



- |  |  |
|--|--|
|  Aquarelle "The Lighthouse" (Charles Rennie Mackintosh) (A)             |  Aquarelle "La rue du soleil" (Charles Rennie Mackintosh) (B) |
|  Scuba Passion (C)  |  Redoute Béar (D)   |
|  Aquarelle "The Road Through The Rocks" (Charles Rennie Mackintosh) (E) |  Aquarelle "The Fort" (Charles Rennie Mackintosh) (F)         |
|  Aquarelle "The Rock" (Charles Rennie Mackintosh) (G)                   |  Aquarelle "The Fort Maily" (Charles Rennie Mackintosh) (H)   |
|  Phare de la Jetée (I)  |  Aquarelle "Port-Vendres" (Charles Rennie Mackintosh) (J)     |
|  La Jetée de Port-Vendres (K)   |  Fort Béar (L)  |
|  Anse Ste Catherine (M)   |  |

# Toutes les infos pratiques

## ⚠️ Recommandations

Prévoir une bonne hydratation, des chaussures de marche, un chapeau ou une casquette. Déconseillé en cas de forte tramontane.

## Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservation. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

### Zone Natura 2000 Directive Habitat

Période de sensibilité :

Zone Natura 2000 Directive Oiseaux

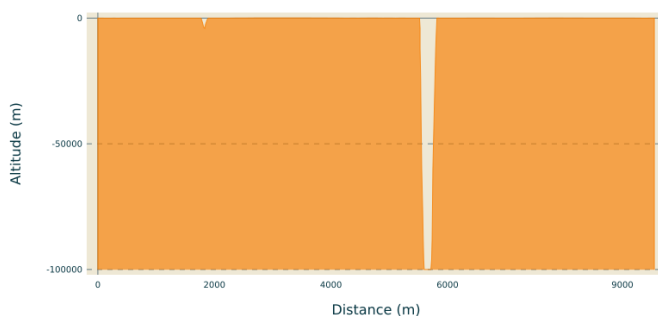


### Zone Natura 2000 Directive Oiseaux

Période de sensibilité :

Zone Natura 2000 Directive oiseaux

## Profil altimétrique



Altitude min -99999 m  
Altitude max 109 m

## Transports

Bus à 1€

## Parking conseillé

Parking de l'Office de Tourisme

## Accès routier

D914, D114, D86, D86b

# Sur votre chemin...

---



## Aquarelle "The Lighthouse" (Charles Rennie Mackintosh) (A)

Cette aquarelle représente en premier plan une portion de la route de la jetée où a été réalisée l'œuvre en regardant vers l'autre côté du plan d'eau où se trouve le Fort Fanal.

En haut de l'œuvre et occupant une grande partie du tableau est représenté le fort Fanal et son phare.

Le fort fanal se trouve donc de l'autre côté de la baie à l'extrémité de l'Anse Gerbal sur un petit promontoire situé à la sortie du port.

L'environnement du fort a complètement changé.

Situées à proximité de la mer, les redoutes participaient autrefois à la défense du port de Port-Vendres, chacune possédant un équipement militaire particulier.

Celles de Béar et du fanal construites entre 1673 et 1700 sont l'œuvre de Vauban. Elles sont inscrites à l'inventaire des monuments historiques depuis le 6 juin 1933.

Au milieu de la redoute du Fort Fanal s'élève une tour blanche : « the Lighthouse » avec à son sommet une lanterne verte (située à tribord qui marque ainsi l'entrée du port).

Actuellement le phare est entièrement automatisé (plus de gardien à demeure) et est équipé de lentilles de type Fresnel. La lampe halogène blanche a été remplacée par une LED verte

Un fanal existait déjà à cet emplacement avant la construction de la redoute (il apparaît sur une carte datant de 1650). En 1943 l'armée d'occupation Allemande a bétonné une partie des ouvrages et en particulier obturé les créneaux. Le monument « Redoute du Fanal de Port-Vendres » est propriété de l'état (Phares et Balises). Il fait partie du recensement des *immeubles Monuments Historiques en tant qu'ouvrage fortifié*. (Source : <http://www.crmackintoshroussillon.com/>)

Crédit photo : association crmackintosh



## Aquarelle "La rue du soleil" (Charles Rennie Mackintosh) (B)

Cette aquarelle représente la rue du soleil qui se trouve de l'autre côté de la baie. Cette rue située au-dessus du Quai du Fanal est une des plus anciennes de Port-Vendres

De nos jours sur le Quai du Fanal accostent les bateaux de la SNSM, des pilotes du port, des Douanes et de pêcheurs.

Interprétation de l'œuvre : Reflets de maisons dans l'eau....  
(Source : <http://www.crmackintoshroussillon.com/>)

Crédit photo : association crmackintosh

---



## Scuba Passion (C)

Plage des Tamarins

Route de la jetée

06 07 56 03 73

<http://scuba.passion.free.fr/>

Crédit photo : Scubapassion

---



## Redoute Béar (D)

De par sa position stratégique maritime et sa proximité avec des frontières historiques, Port-Vendres a fait l'objet de beaucoup d'attention de la part des bâtisseurs militaires. Le tournant historique de la ville se situe aux alentours de 1659, lorsqu'après le Traité des Pyrénées, le Roi Louis XIV charge Vauban de faire de "Port-Vendres" un port de guerre. Montez jusqu'à la Redoute Béar construite au 18ème siècle selon les plans de Vauban et plongez-vous dans l'histoire.

Crédit photo : CCACVI

---



## 🖼️ Aquarelle "The Road Through The Rocks" (Charles Rennie Mackintosh) (E)

Nous regardons vers le Nord-Est. Sur l'aquarelle, à droite, est représentée la tranchée où passe la route taillée dans le roc ; au centre, au sommet de la petite colline, la face Nord- Est du fort Mailly. On y distingue la porte d'entrée du fort et son chemin d'accès.

Lorsque C.R. Mackintosh a réalisé son œuvre, le fort n'était pas en ruine comme il l'est actuellement.

Devant le fort Mailly on peut voir une partie de l'Anse Christine où a été construit depuis, un restaurant « Le Poisson Rouge ».

Comme son nom l'indique la redoute Mailly a été réalisée par le maréchal De Mailly entre 1772 et 1789 sous le règne de Louis XVI. Elle était équipée comme la redoute Béar de canons à barbottes. La redoute a été remaniée en 1858 dans le cadre de la réalisation de la ligne de défense créée dans la région au XIX siècle (Port-Vendres ayant été déclaré port militaire en 1846) ; puis plus récemment dans les années 1940-1944 par l'armée d'occupation Allemande. Une explosion la souffla au départ des troupes allemandes le 19 août 1944. Restée en ruines, celle-ci appartient à la commune de Port-Vendres. (Source : <http://www.crmackintoshroussillon.com/>)

Crédit photo : association crmackintosh



## Aquarelle "The Fort" (Charles Rennie Mackintosh) (F)

Le lieu où a été peint l'aquarelle surplombe la petite colline où se trouve le fort Mailly.

Nous regardons vers le Nord-Nord-Est. L'aquarelle représente, au centre, la petite colline couronnée par le fort Mailly. A droite, on observe une brèche taillée dans le roc qui a été creusée pour construire une route et qui mène au môle-abri.

En bas à gauche, une vue plongeante sur une partie de l'anse Christine (où a été construit depuis un petit restaurant les pieds dans l'eau : « Le Poisson Rouge »).

Et enfin, en haut à gauche, une représentation du fort Fanal, invisible en réalité depuis cet endroit.

A l'horizon sur la gauche, est représentée la Côte Radieuse qui s'étend au Nord de la Côte Vermeille.

Comme son nom l'indique la redoute Mailly a été réalisée par le maréchal De Mailly entre 1772 et 1789 sous le règne de Louis XVI. Elle était équipée comme la redoute Béar de canons à barbottes. La redoute a été remaniée en 1858 dans le cadre de la réalisation de la ligne de défense créée dans la région au XIX siècle (Port-Vendres ayant été déclaré port militaire en 1846) ; puis plus récemment dans les années 1940-1944 par l'armée d'occupation Allemande. Une explosion la souffla au départ des troupes Allemandes le 19 août 1944. Restée en ruines, celle-ci appartient à la commune de Port-Vendres. (Source : <http://www.crmackintoshroussillon.com/>)

Crédit photo : association crmackintosh



## Aquarelle "The Rock" (Charles Rennie Mackintosh) (G)

Cette aquarelle représente au premier plan un rocher et au deuxième plan, sur la rive opposée de la baie, le quai du Fanal et une partie de l'Anse Gerbal.

*A l'époque l'anse n'était pas bétonnée et les pêcheurs y tiraient leurs barques.*

Crédit photo : association crmackintosh





## Aquarelle "The Fort Mailly" (Charles Rennie Mackintosh) (H)

Cette aquarelle représente la face Nord-Nord-Est du fort Mailly. Lorsque C.R. Mackintosh a réalisé son œuvre, le fort n'était pas en ruine comme il l'est actuellement.

Comme son nom l'indique, la redoute Mailly a été réalisée par le maréchal de Mailly entre 1772 et 1789 sous le règne de Louis XVI. Elle était équipée comme la redoute Béar de canons à barbottes. Celle-ci a été remaniée en 1858 dans le cadre de la réalisation de la ligne de défense créée dans la région au XIX siècle (Port-Vendres ayant été déclaré port militaire en 1846), puis plus récemment dans les années 1940-1944 par l'armée d'occupation Allemande. Une explosion la souffla au départ des troupes Allemands le 19 août 1944. Elle est restée en ruines. Celle-ci appartient à la commune de Port-Vendres. (Source <http://www.crmackintoshroussillon.com/>)

Crédit photo : association crmackintosh

---



## Phare de la Jetée (I)

Ayant supporté les intempéries jusqu'à présent, le phare métallique de la Jetée de Port-Vendres a fonctionné bravement 110 ans. Cependant les dernières tempêtes l'ont quelque peu abîmé, notamment son escalier en colimaçon, supprimé depuis du fait de l'automatisation de la lanterne. Inscrit aux monuments historiques depuis 2011, allez le voir avant que la mer ne l'emporte !

Crédit photo : CCACVI



## Aquarelle "Port-Vendres" (Charles Rennie Mackintosh) (J)

Cette aquarelle représente sur la gauche la partie de la route taillée dans le roc, faisant une brèche dans la colline. Au centre, au premier plan et au sommet de la colline, la face Sud-Ouest du fort Mailly. Au fond, on aperçoit la ville de Port-Vendres située de l'autre côté de la rade sur la rive Nord-Ouest et enfin à droite une portion de l'Anse Mailly.

Le fort est daté du XVII<sup>e</sup> siècle. Lorsque C.R. Mackintosh a réalisé son œuvre, le fort n'était pas en ruine comme il l'est actuellement (voir la station Fort Mailly N° 2).

Ce support est placé au niveau de la route d'où on peut apercevoir Port-Vendres. L'artiste, pour réaliser cette œuvre, s'était certainement positionné un peu au-dessus de la route sur la petite colline située au Nord-Nord Est de l'Anse Mailly.

Crédit photo : association crmackintosh

---



## La Jetée de Port-Vendres (K)

Point de vue de la Jetée de Port-Vendres sur la route du Cap Béar

Crédit photo : Robert Quilez

---



## Fort Béar (L)

Construit entre 1877 et 1880, le Fort Béar fut bâti dans le but de verrouiller les frontières et de remplacer les fortifications de Vauban par des forts polygonaux enterrés. Ce fort a été utilisé jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, époque durant laquelle fut installée une station radio après l'occupation allemande (1949). Il est à présent propriété de l'Armée.

Crédit photo : CCACVI



## ☞ Anse Ste Catherine (M)

Cette petite crique de galets méconnue est surtout fréquentée par les maisons voisines. Le cadre est paradisiaque et la vue grandiose sur le sud de la Côte Vermeille. Située en contrebas du phare qui ponctue le Cap Béar, cette plage se niche entre les rochers pour mieux offrir ses eaux turquoise. Site réputé pour la plongée sous-marine, il offre une merveilleuse vue sur le grand bleu.

Crédit photo : CCACVI